



6 juin 2023

CIRCULAIRE CTOI 2023–38

Madame/Monsieur,

AVIS DE VACANCE DE POSTE : RESPONSABLE SCIENTIFIQUE DE LA CTOI

La Commission des Thons de l'Océan Indien recherche des candidats qualifiés pour le poste de Responsable scientifique, échelon P5.

La Commission a quatre fonctions et responsabilités à vocation scientifique majeures qui lui permettent d'atteindre ses objectifs. Brièvement, elles incluent : l'examen de l'état des stocks et la collecte, l'analyse et la diffusion des données scientifiques (y compris les statistiques de prise et d'effort ainsi que d'autres données pertinentes) ; le soutien aux activités de recherche et de développement en ce qui concerne les stocks et les pêcheries couverts par la CTOI ; l'adoption, sur la base d'éléments de preuve scientifiques, de Mesures de Conservation et de Gestion (MCG) visant à garantir la conservation des stocks couverts par l'Accord ; et l'étude des aspects socioéconomiques des pêcheries basées sur les stocks couverts par l'Accord.

Le Fonctionnaire principal des pêches (Responsable scientifique) est chargé de s'assurer que les besoins scientifiques de la Commission sont satisfaits. Il/elle travaillera en étroite coopération avec les Présidents du Comité Scientifique de la CTOI et de ses groupes de travail sur des questions scientifiques et en lien avec les données de la Commission.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site web d'emploi de la FAO [[cliquer ici](#)]. Afin de postuler, les candidats doivent compléter un profil en ligne et une candidature.

La date-limite des candidatures est fixée au 15 juillet 2023 à 23h59 (CEST) et seules les candidatures reçues à travers le portail « Emploi à la FAO » seront prises en considération.

Je vous saurais gré de bien vouloir diffuser ces informations à tous les candidats potentiels.

Cordialement,

Christopher O'Brien
Secrétaire exécutif

Distribution

Parties contractantes de la CTOI : Australie, Bangladesh, Chine, Comores, Érythrée, Union Européenne, France (Territoires), Inde, Indonésie, Iran (Rép. Islamique d'), Japon, Kenya, Rép. de Corée, Madagascar, Malaisie, Maldives, Maurice, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Somalie, Afrique du Sud, Sri Lanka, Soudan, Rép. Unie de Tanzanie, Thaïlande, Royaume-Uni, Yémen. **Parties coopérantes non-contractantes** : Liberia **Organisations intergouvernementales, organisations non-gouvernementales. Présidente de la CTOI. Copie** : Siège de la FAO, Représentants de la FAO auprès des CPC.

Ce message est envoyé uniquement par email.